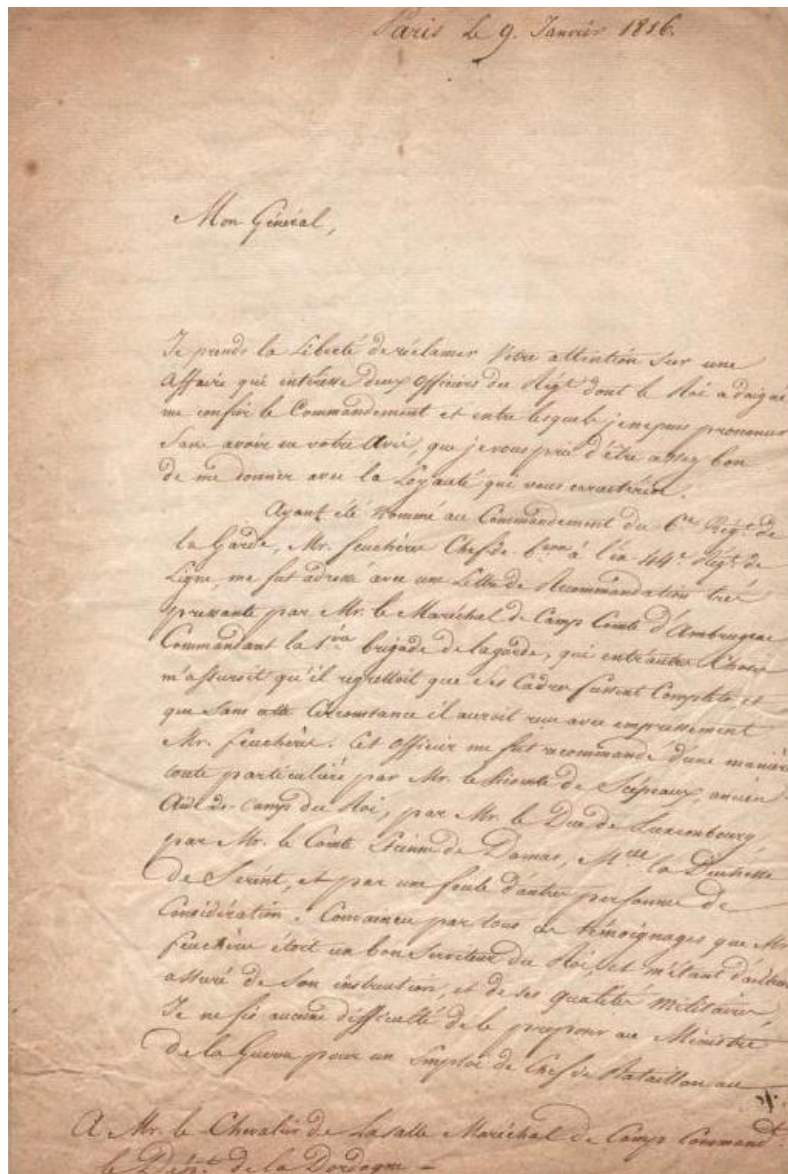


**UN COURRIER du COLONEL Étienne MARTIN, BARON de  
BEURNONVILLE**

Le hasard fait bien les choses... Alors que nous rédigeons notre article sur le portefeuille du colonel Étienne Martin, baron de Beurnonville, nous découvrons une lettre en vente aux enchères sur Ebay, lettre illustrant magnifiquement les difficultés rencontrées par les officiers lors de la succession des gouvernements en 1814 et 1815. Cette lettre nous donne ainsi l'occasion de compléter notre article.



Paris le 9 Janvier 1816.

Mon Général,

Je prends la liberté de vous adresser par une  
Affaire qui intéresse deux Officiers du Rég<sup>t</sup> dont le Roi a ordonné  
un conseil de Commandement et entre lesquels j'en ai pu prononcer  
sans avoir eu votre avis, que j'en ai prié d'être absent bon  
de me soumettre avec la loyauté qui vous caractérise.

Ayant été nommé au Commandement du 6<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> de  
la G<sup>de</sup>, M. Fouché Chef de Bataillon le 14<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> de  
Ligne me fut adressé avec un ordre de Commandement lui  
présenté par M. le Maréchal de Camp Comte d'Artois  
Commandant la 1<sup>re</sup> Brigade de la G<sup>de</sup>, qui entre autres choses  
m'a permis qu'il résultait que ces deux Officiers  
qui dans cette circonstance il aurait été avec eux  
M. Fouché. Cet Officier me fut recommandé dans plusieurs  
occasions par M. le Maréchal de Ségur, ancien  
Chef de Camp du Roi, par M. le Duc de Luxembourg  
par M. le Comte de Ségur, par M. le Duc de Nemours  
et par un grand nombre d'autres personnes de  
considération. Convaincu par tous les témoignages que M.  
Fouché étoit un brave soldat du Roi, et un très bon  
officier de son instruction, et de ses qualités militaires  
je ne fis aucune difficulté de le proposer au Ministère  
de la Guerre pour un emploi de Chef de Bataillon au  
Rég<sup>t</sup> de la Division.

Le courrier du colonel Étienne Martin, baron de BEURNONVILLE. Photographie Ebay.

Ce courrier est écrit au général de La Salle par le colonel, le 9 janvier 1816, alors qu'il commande le 6<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de la Garde royale depuis le 8 septembre 1815.

Les évènements racontés ici en disent long sur l'état d'esprit qui règne à cette époque parmi les officiers : tout est suspicion, jalousie, méfiance !

« Général,

*Je prends la liberté de réclamer votre attention sur une affaire qui intéresse deux officiers du régiment dont le Roi a daigné me confier le commandement et entre lesquels je ne puis prononcer sans avoir eu votre avis, que je vous prie d'être assez bon de me donner avec la loyauté qui vous caractérise.*

*Ayant été nommé au commandement du 6<sup>ème</sup> régiment de la Garde, M. Feuchères chef de bataillon à l'ex-44<sup>ème</sup> régiment de ligne, me fut adressé avec une lettre de recommandation très pressante par M. le Maréchal de Camp comte d'Ambrugeac commandant la 1<sup>ère</sup> brigade de la Garde, qui entre autres choses m'assurait qu'il regrettait que ses cadres fussent complets, et que sans cette circonstance il aurait reçu avec empressement M. Feuchères. Cet officier me fut recommandé d'une manière toute particulière par M. le Vicomte de Scépeaux, ancien aide-de-camp du Roi, par M. le Duc de Luxembourg, par M. le Comte Etienne de Damas, Madame la Duchesse de Sérent, et par une foule d'autres personnes de considération. Convaincu par tous ces témoignages que M. Feuchères était un bon serviteur du Roi, et m'étant d'ailleurs assuré de son instruction, et de ses qualités militaires, je ne fis aucune difficulté de le proposer au ministre de la guerre pour un emploi de chef de bataillon au sixième régiment de la Garde, où il fut nommé par ordonnance du Roi du 28 octobre dernier.*

*M. le Marquis de Lostanges, que j'avais pareillement fait nommer capitaine au régiment, à qui je réservais une compagnie de grenadiers, que j'avais accueilli avec des égards tout particuliers, parce que j'avais l'honneur de connaître sa famille alliée à celle de ma tante, étant à dîner avec un assez grand nombre d'officiers du régiment se permit à la fin du repas de blâmer ouvertement le choix de M. Feuchères, et il ajouta que cet officier était indigne de faire partie du régiment et qu'il ne devrait pas y rester. Cette sortie, suivie d'autres propos, vint à ma connaissance, et quoique en apparence dirigée contre M. Feuchères, je vins m'apercevoir qu'elle était en même temps une accusation directe contre moi qui avais proposé cet officier ; je trouvai ce procédé très déplacé et contraire à la subordination, et M. le Marquis de Lostanges étant parti pour Guéret sur les*

*entrefaites, je ne pus lui en faire sentir toute l'inconvenance, mais je lui ai écrit une lettre sévère par laquelle, je lui reproche s'il avait des preuves contre la conduite de M. Feuchères, de ne pas m'en avoir fait part, ainsi que l'honneur, son devoir et son dévouement au Roi le lui prescrivaient, afin que comme chef je pusse sur le champ vérifier les faits et faire justice s'il y avait lieu, ou s'il n'avait que des soupçons d'avoir déconsidéré imprudemment un officier supérieur son chef, aux yeux de ses subordonnés. Je le somme en même temps de me faire connaître d'une manière évidente la culpabilité de M. Feuchères, faute de quoi, je le poursuivrais à mon tour comme insubordonné et calomniateur.*

*Les choses en étaient là lorsque M. le Chevalier de Lostanges capitaine au 4<sup>ème</sup> régiment de la Garde, est venu me voir hier pour me parler des intérêts de son frère, et il m'a instruit que c'était lui-même et non son frère ainsi que je le croyais qui avait dit publiquement à Périgueux qu'il parviendrait bien à faire renvoyer M. Feuchères. C'est aussi lui qui en rendant justice aux talents, à la bravoure et à l'instruction de cet officier supérieur, m'a dit qu'il avait été chargé à Périgueux de lever un bataillon du 44<sup>ème</sup> sous le gouvernement de Bonaparte. Quoique M. Feuchères m'ait produit un certificat de sa mairie constatant qu'il était venu à Paris lors du retour de l'Usurpateur, et qu'il y était resté chez sa mère, jusqu'à l'arrivée du Roi, je serais cependant bien aise d'avoir sur lui et sur la conduite qu'il a tenue pendant son séjour à Périgueux des renseignements bien positifs et qui puissent fixer mes idées. Personne mieux que vous, mon général, ne peut me procurer ces renseignements que je réclame de votre obligeance, et comme chef de corps et comme fidèle serviteur du Roi. Je vous serai obligé cependant de vouloir bien les prendre secrètement et de personnes désintéressées, qui ne soient pas susceptibles de se laisser prévenir, car on ne peut malheureusement se dissimuler que bien des gens sont portés à appeler le soupçon sur d'autres plus encore par des motifs de haine ou d'intérêt particulier que par véritable intérêt du service du Roi, et l'acharnement de MM. de Lostanges contre M. Feuchères qui m'avait dit au contraire beaucoup de bien de ces deux officiers, ne me paraît pas tout-à-fait naturel. Si réellement ils eussent vu M. Feuchères indigne de servir dans la Garde du Roi, leur devoir, et surtout du marquis, était de m'instruire dès le premier moment des motifs qui m'auraient décidé à ne pas le recevoir, au lieu d'attendre deux mois.*

*Il s'agit d'ailleurs de l'honneur, de la fortune militaire en un mot du sort d'un officier supérieur, dont j'ai lieu d'être extrêmement satisfait depuis qu'il sert sous mes ordres. Sa conduite et ses sentiments de dévouement ne m'ont rien laissé à*

*désirer ; cependant je ferais taire toutes ces considérations, si en effet il s'était rendu indigne de la confiance du Roi. Personne plus que moi ne tient à avoir de braves et bons officiers dévoués sans réserve au Roi. Je ne sais pas hésiter lorsqu'il s'agit de l'intérêt du son service, j'ai déjà eu le bonheur de donner des preuves de ma fidélité et la nouvelle marque de confiance dont S. M. a daigné m'honorer ajouterait encore s'il était possible à mes sentiments de dévouement. J'ose espérer, mon général, que vous aurez l'extrême bonté de recueillir avec votre sagesse ordinaire les renseignements que j'attends de votre obligeance pour faire prononcer s'il y a lieu sur une affaire aussi intéressante.*

*Je vous prie, mon général, de vouloir bien agréer avec l'expression de ma gratitude, celle des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être*

*Votre très humble et très obéissant serviteur.*

*Le colonel du 6<sup>ème</sup> régiment de la Garde.*

*Baron de Beurnonville»*

En post-scriptum, le général de Beurnonville, oncle du colonel, appuie la requête de son neveu :

*« Baron de Beurnonville.*

*Mon cher général, je vous prie faire faire l'enquête scélérate dont mon neveu a besoin pour asseoir son opinion, je ne vous dissimule pas qu'il regretterait M. Feuchères, qui joint à une bravoure brillante une instruction positive, et M. de Lostanges parent de ma femme, que mon neveu a pris à ma considération a si peu de solidité dans le caractère, que je crois qu'il a beaucoup plus hasardé qu'il ne voulait.*

*Mangez des truffes et portez vous bien, million de bonjours aimables*

*Le Gal de D. Beurnonville. »*

Malgré le sérieux du courrier, on ne peut que sourire à la lecture de la phrase d'adieu en fin de lettre...

Enfin, ce lot était particulièrement riche, car il comportait également la minute de la réponse faite par le général de La Salle, dont voici des extraits :

*« (...) il résulte des informations que j'ai prises que M. Feuchères est parti de Périgueux avec son régiment le 12 mars qu'il l'a suivi à Blois d'où il est parti pour*

*Paris le 29 du même mois avec une permission de son colonel. Il est rentré au dépôt à Périgueux le 11 juin et y est resté jusqu'au 7 août époque à laquelle il est reparti pour Paris avec l'autorisation du général SOUHAIM et n'a plus reparu depuis ce moment au régiment. Néanmoins il a compté comme présent jusqu'au licenciement qui a eu lieu le 16 7bre et a certainement figuré sur les contrôles des officiers du 44<sup>ème</sup> ayant continué à toucher les appointements (...).*

*Voilà M. le Colonel tout ce que j'ai pu savoir sur le compte de M. Feuchères qui passe d'ailleurs pour un excellent officier et sur la conduite et les opinions duquel je n'ai rien recueilli qui soit à son désavantage. M. de Lostanges qui se trouvait à Périgueux a pu comme d'autres être surpris de voir revenir au 44<sup>ème</sup> régiment sous le règne de l'usurpateur un officier qui précédemment s'était montré dévoué au Roi et qui avait reçu le 3 mars de M. le duc d'Angoulême la croix d'officier de la Légion d'honneur. C'est ce qui aura donné lieu aux réflexions qu'il a pu faire à ce sujet ... Du reste je ne lui connais aucun motif d'animosité personnelle et je le crois incapable de se laisser diriger par un motif de ce genre, c'est un homme d'honneur parfaitement dévoué au Roi et tel que vous pouvez désirer à avoir sous vos ordres (...)*

### **Biographies sommaires de nos protagonistes :**

FEUCHÈRES, Adrien Victor baron de (Paris 1785 – 1857). Il entre à 19 ans à l'école militaire de Fontainebleau et en sort sous-lieutenant affecté au 105<sup>ème</sup> régiment de ligne. Il fait les campagnes de Prusse et de Pologne (1806 à 1808). Il participe notamment aux batailles d'Iéna, d'Eylau et de Friedland. Envoyé ensuite en Espagne, il est nommé capitaine à l'état-major de l'armée d'Aragon, où il se distingue et est cité à l'ordre du jour. Aide de camp du général Habert, il est fait chevalier de la Légion d'honneur le 18 juillet 1809 à la bataille de Tudela. Blessé à l'assaut du col d'Ordal en 1813 et promu chef de bataillon. En convalescence, il écrit à Napoléon : « Sire, dans le mois de septembre dernier, Son Excellence M. le maréchal, Duc d'Albufera, a demandé en ma faveur à Votre Majesté la Croix d'officier de la légion d'honneur ; mes titres à cette grâce sont les blessures que j'ai reçues en Espagne, dix années de service et de campagne et la prise d'une redoute anglaise où je reçu plusieurs coups de feu et que mon bataillon enlèvera à la baïonnette. Le rapport en a été fait à Votre Majesté. Mes blessures m'ont éloigné momentanément de l'armée d'Aragon, mais je vais la rejoindre et mon plus vif désir serait de rentrer à la tête de mon bataillon décoré de la croix d'or que je supplie

*Votre Majesté à un de ses plus dévoués et fidèles sujets. A. V. Feuchères, Chef de bataillon au 44<sup>ème</sup> régiment de ligne». La croix d'or ne lui sera accordée que le 17 mars 1815... par Louis XVIII ! En 1816 chef de bataillon au 6<sup>ème</sup> d'infanterie de la Garde royale – dont le colonel est donc Martin de Beurnonville - aide de camp du prince de Condé en 1820, général en 1835, grand-officier de la légion d'honneur en 1840. Il épouse en secondes noces M. A. Héloïse GIDE. Sa tombe se trouve au cimetière du Père-Lachaise.*



La Croix d'or tant convoitée...

LOSTANGES, Arnaud-Joseph-Henri-Armand, marquis de (Paris 1787-1848). Elève à l'école militaire de Fontainebleau, il en sort sous-lieutenant affecté au 96<sup>ème</sup> régiment de ligne en décembre 1806. Sert en Prusse et en Pologne en 1806-1807, blessé à la prise de Braumberg, à la bataille de Friedland. Il fait les campagnes de

1808-1811 en Espagne, blessé à Talavera, lieutenant en second au 1<sup>er</sup> régiment des Chasseurs à pied de la Vieille Garde en 1811. Chevalier de la Légion d'honneur le 5 juin 1812. Fait la Campagne de Russie en 1812. En 1816, il est capitaine au 6<sup>ème</sup> régiment de la Garde royale, et le 29 novembre il est fait officier de la Légion d'honneur.

LOSTANGES, Charles-Louis-Arthur, chevalier de (Versailles 1789-1855). Aspirant dans la marine en 1804. Prisonnier au combat de Baylen en 1808, il est échangé en 1812 ! Lieutenant au 4<sup>ème</sup> régiment d'Infanterie de ligne le 28 mars 1813, il est nommé capitaine le 9 novembre. Capitaine de grenadiers au 4<sup>ème</sup> régiment de la garde royale en octobre 1815. Chevalier de la Légion d'honneur en mars 1818. Frère du précédent.

Pierre MIGLIORINI,

FINS

Membre d'honneur de la SNI.